



Le Mot du Maire



A la veille de cette nouvelle année, je voudrais saluer les différentes initiatives. Qu'elles soient associatives, bénévoles ou communales, elles ont permis à notre communauté de préserver et cultiver le vivre ensemble et d'améliorer notre cadre de vie, tout au long de cette année.

Le conseil municipal des enfants a terminé sa mission pour laisser place aux 5 nouveaux jeunes élus motivés. L'espace jeunesse cartonne ! C'est une belle dynamique conduite par Marine, qui est aujourd'hui rejointe par un jeune animateur pour faire face à l'affluence.

Si nos jeunes ados sont en nombre, l'école Sainte Marie des Vents voit ses effectifs diminuer. La natalité à Treize-Vents, comme dans bien d'autres communes, a chuté. Le phénomène ne va pas s'inverser dès demain. De plus, nous savons les difficultés que cela génère pour maintenir le budget de l'école. Nous sommes aux côtés des membres de l'OGEC et de l'APEL, nous ferons de notre mieux pour les soutenir.

Chaque association utilisatrice des salles communales fait preuve d'adaptabilité et je vous en remercie. Votre patience sera prochainement récompensée, le planning des travaux est respecté. La salle Polyvalente ouvrira à nouveau en mai.

La mairie ainsi que l'agence postale se délocalisent au Prieuré, le temps des travaux. Les agents administratifs maintiendront une continuité des ouvertures au public avec, soyez-en sûrs, le plaisir de vous y accueillir. Comme vous saurez accueillir dans les meilleures conditions nos agents recenseurs, dans le cadre de la collecte des informations au recensement de notre population.

La fibre est aujourd'hui déployée à 99%. En 2028, les maisons qui n'y seront pas raccordées n'auront plus ni téléphone, ni internet. Soyez conscients de cette échéance. J'ai le devoir de vous y préparer. Les réseaux cuivre auront complètement disparu en 2030.

Ces services qui nous accompagnent et que nous considérons comme acquis sont pourtant fragiles. La tempête que nous avons vécue nous rappelle notre dépendance au réseau électrique et son importance dans notre vie quotidienne. Le changement climatique nous dit notre impuissance face aux éléments, alors soyons vigilants. Vigilants auprès de nos voisins, des plus vulnérables et des plus fragiles.

***Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année en familles et entre amis.
Qu'en ces temps tourmentés, nous puissions faire preuve de paix et de fraternité.***

Nicole BEAUFRETON

Une nouvelle équipe pour le Conseil Municipal des Enfants



Samedi 12 octobre 2024, ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants. Cinq sur sept candidats, de l'école Sainte-Marie-des-Vents, ont été élus pour un mandat de deux ans.

Une élection officielle, dans les mêmes conditions que celle des adultes, a eu lieu en Mairie. L'école primaire Sainte-Marie-des-Vents a été associée à cette démarche dans le cadre de l'enseignement civique et moral.

Seuls les élèves des classes de CM1 et CM2 pouvaient se présenter. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 pouvaient voter. 49 votants, sur 50 inscrits, se sont rendus aux urnes.

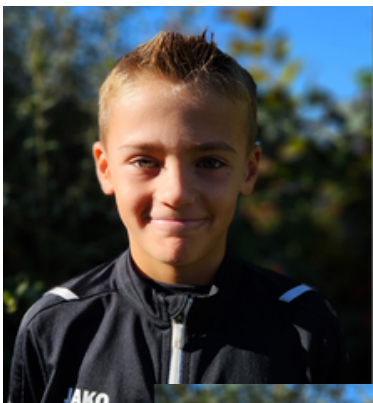
Le verdict des urnes a désigné Martin LELOUP, Daphné ROUSSELOT, Alexander SARIGNAC-JAUD, Léa BRIOLLANT et Clémence ROUSSEAU.

Courant novembre, les jeunes élus ont eu leur première réunion du Conseil Municipal des Enfants. Ils ont également participé à une réunion de Conseil afin de se présenter aux élus du Conseil Municipal.

Les jeunes conseillers ont déjà beaucoup d'idées de projets qui tournent autour de l'environnement et de la sécurité routière en tant que piétons et cyclistes.

Nous les félicitons pour leur engagement. Et nous les encourageons à s'investir dans leur nouvelle fonction et à être à l'écoute de leurs camarades pour être porteurs de nouvelles idées.

Marielle DUDOGNON-HERAULT, 2ème Adjointe



Commission Bâtiments et Patrimoine Communal



Les travaux de réaménagement et de rénovation énergétique de la salle polyvalente avancent conformément au planning. Après les travaux de gros œuvre et une partie du second œuvre, il reste encore les travaux d'aménagement et de décoration intérieure.

La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2025, mais le raccordement à la pompe à chaleur géothermique se fera ultérieurement. En conséquence, l'ouverture de la salle au public sera effective au 1er mai 2025.



En parallèle, les travaux de déconstruction intérieure de la Mairie commenceront en janvier 2025. La Mairie ne sera plus accessible à partir du 16 décembre 2024. Pendant toute la durée des travaux, l'accueil de la Mairie et l'agence postale seront délocalisés à la salle du Prieuré et les réunions du Conseil Municipal auront lieu à la salle Belle-Vue.

Laurent WERTH, 1er Adjoint

Déménagement de la Mairie et l'Agence Postale

Comme vous le savez, la mairie fera bientôt peau neuve. Pendant les travaux, le service administratif et l'agence postale seront délocalisés au Prieuré.

L'accueil se fera salle du Prieuré à partir du : 18 décembre pour la mairie et le 23 décembre pour l'agence postale. Les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés. La mairie sera ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et les samedis en semaine paire de 10h00 à 12h00. **En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous appeler au 02 51 65 32 34.**

Fin du réseau en cuivre

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours en France, au travers de grands chantiers pour apporter l'internet fixe à très haut débit partout le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

A Treize-Vents, Orange nous a informé que la fermeture du réseau cuivre interviendrait en 2028. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie.

Recensement de la population

Cette année, la commune de Treize-Vents réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2025 ?

Contactez la commune : 02 51 65 32 34

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi-fr



Nathalie et Sylvie seront nos deux agents recenseurs



Dispositif argent de poche

La commune de Treize-Vents a décidé de mettre en place le dispositif "Argent de poche" à compter de 2025.

Il s'agit d'un dispositif qui permet, à l'occasion des vacances scolaires, aux jeunes de 15 à 17 ans d'effectuer de petites actions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie et de recevoir en contrepartie une indemnité de 15€ par ½ journée (3 heures 30 minutes).

L'encadrement est assuré par des agents de la Commune, des élus ou des bénévoles désignés par Madame le Maire.

Le jeune aura des missions d'entretien, de rangement, de nettoyage, administratives, d'entretien de l'espace public...

Pour les jeunes intéressés, un dossier de candidature est à retirer (et à déposer complété) en mairie. Il appartiendra ensuite à chacun de s'inscrire à une des missions proposées selon ses disponibilités et ses envies. **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie !**



Petit rappel d'urbanisme

Nous vous rappelons qu'à partir du moment où vous modifiez vos ouvertures (portes, fenêtres...) que vous refaites la peinture de vos façades de maison, muret, vous devez déposer une déclaration préalable (DP).

Le Pays de Mortagne dématérialise ses démarches d'autorisations d'urbanisme. Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne :

<https://www.paysdemortagne.fr/vie-quotidienne/urbanisme/autorisations-urbanisme/>

Une fois les travaux terminés, n'oubliez pas de déposer votre attestation d'achèvement de travaux (DAACT).

Les agents du service urbanisme sont habilités à venir contrôler la conformité des travaux vis-à-vis du projet déclaré. A la suite du dépôt de la DAACT en Mairie, vous pouvez être contacté par la Communauté de Communes afin de fixer un rendez-vous pour réaliser ce contrôle. Une autorisation de pénétrer sur votre domaine privé vous sera demandée.

Attention, à défaut de produire ce document, aucune vente ne peut être menée à son terme.

Déchets

Depuis plusieurs semaines, le service de collecte de la Communauté de communes constate une augmentation de la présentation de sacs jaunes non conformes : sacs jaunes non translucides, d'une provenance autre que celle de la communauté de communes.

Pour garantir la qualité du tri, il est important qu'un contrôle visuel puisse être fait sur le contenu du sac. A compter du 1er mars 2025, tout sac jaune non translucide et ne portant pas le logo de la Communauté de communes du Pays de Mortagne sera considéré comme non conforme et ne sera pas collecté. Pour information, un travail de conception a été réalisé avec le fournisseur des sacs jaunes, et le nouveau stock arrivé en août 2024 et commençant à être distribué dans certaines communes contient des sacs possédant une ouverture plus grande facilitant sa mise en place sur des contenants.

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes en vous rapprochant de la Mairie. Des sacs jaunes sont également disponibles au siège de la communauté de communes

21 rue Johannes Gutenberg 85130 Chanverrie, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h00 le vendredi).

Les 112 élèves de l'école Sainte Marie des Vents ont repris le chemin de l'école.

Après une année rythmée autour des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'équipe enseignante et les enfants ont souhaité s'engager dans de nouveaux projets pour cette nouvelle année scolaire. Depuis septembre, ils sont donc partis à la découverte des talents de nos régions.

Ils ont pu organiser et vivre une fête de la rentrée lors de la première semaine de classe.

Depuis, ils profitent de chaque période pour partir à la découverte d'une région : cuisine, sport, danse, chant...

D'ici la fin de l'année scolaire, les enfants auront voyagé aux coins de la France en parcourant la Vendée, l'Alsace, la Savoie, la Bretagne et le Pays Basque.

Enfin, comme l'année passée, Yannick BILLAUD interviendra à deux reprises pour apporter aux élèves des connaissances essentielles de sécurité routière et de circulation à vélo. Les élèves poursuivent également leur familiarisation avec le milieu aquatique en se rendant à la piscine de Mortagne-sur-Sèvre, chaque jour, durant deux semaines et demie, au mois de février.



Les Associations APEL/OGEC vous proposent plusieurs animations

- Nous vous proposons une vente de bières et de plats à emporter le 7 mars 2025.
- Nous renouvelons nos animations et temps forts lors de la 18ème semaine des APEL qui se déroulera du 17 au 21 mars 2025 autour du thème : Heureux à l'école
- Fleurissez vos balcons et cultivez vos jardins grâce à notre vente de plants de légumes et de fleurs pour le printemps, le 2 mai 2025.
- Et nous terminerons l'année avec notre traditionnelle kermesse qui se déroulera le dimanche 29 juin 2025 sur le stade de Mallièvre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'une ou l'autre de ces manifestations...voire à toutes !!!

Un grand MERCI également à tous les parents qui œuvrent bénévolement pour le bien de nos enfants à l'école.

Chef d'établissement : Cindy BILLEAU

02 51 65 31 36 - direction@treizevents-stemariedesvents.fr

Présidente APEL : Emilie GAUTIER

06 32 60 43 09 - apel@treizevents-stemariedesvents.fr

Présidente OGEC : Tiphaine DAVID

07 88 23 83 25 - ogec@treizevents-stemariedesvents.fr



Cette année, encore le mini camp d'été et les activités périscolaires ont rencontré un franc succès au sein de nos communes de Treize-Vents/Mallièvre.

Grâce à la participation enthousiaste des enfants et des familles, les effectifs ont été encore plus nombreux que l'an dernier. Cette belle énergie a permis de renforcer l'esprit communautaire tout en offrant aux jeunes enfants un espace d'apprentissage et de divertissement enrichissant.

Les équipes d'animation ont également redoublé d'efforts pour proposer un programme diversifié et adapté aux besoins de chacun, favorisant le partage, l'amitié et la découverte. Nous tenons à remercier les animateurs ainsi que les bénévoles, sans qui cette belle année n'aurait pu se réaliser.

Après l'action Fromages du Jura qui a rencontré encore un franc succès cette année, nous avons fini l'année dans la féerie de Noël avec le spectacle à l'Espace Culturel Lucie Macquart et un beau marché de Noël !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures et d'autres moments inoubliables !

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées alors si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles, n'hésitez pas !

Association Les Petits Lutins

lespetitslutins@calypsopouzauges.fr - 02 51 65 33 55



**ASSOCIATION
DE TREIZE-VENTS/
MALLIÈVRE**

Familles Rurales

Notre association Familles Rurales a pour objectif de créer et de mettre en place des services répondant aux besoins des habitants de nos deux communes.

Elle se donne comme finalité le développement de notre milieu de vie. Notre association agit en intégrant toutes les générations, et en permettant à chacun de contribuer activement à l'animation de son territoire. Notre rôle le plus important est d'assurer le service de restauration scolaire. Nous cherchons à servir des plats de qualité à prix abordable. En cela, nous sommes aidés par les subventions de nos municipalités (que nous remercions) mais nous proposons également des événements qui animent les communes et qui ont aussi pour but de récolter des fonds pour le fonctionnement du restaurant scolaire. Merci à ceux qui le peuvent de donner un peu de leur temps pour nous aider ponctuellement lors de ces manifestations.

Notre agenda pour 2025 :

Les prochaines séances de cinéma :

1, 2 et 4 février - 1, 2 et 4 mars - 12, 13 et 15 avril - 23, 24 et 25 mai

Le vide grenier américain : 15 juin

Le vide grenier en salle : 19 octobre

Les représentations théâtrales : 15, 16, 22, 23, 28 et 29 mars

La randonnée semi-nocturne : 7 juin

Le tournoi de boules en bois : 20 septembre

Les repas des aînés au restaurant :

08 janvier, 05 février, 05 mars, 02 avril, 07 mai, 04 juin et 02 juillet.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, si vous souhaitez nous rejoindre... n'hésitez pas à nous contacter : famillesrurales.tv@gmail.com

Chorale LAMALVENT

La chorale LAMALVENT de Treize-Vents a repris ses activités en septembre dernier. Les répétitions ont lieu chaque lundi de 20h15 à 22h15 à la salle Belle-Vue de Treize-Vents. L'ensemble vocal est dirigé par Claudine GIRAUD. Les apprentissages des chants



se font en pupitre : chefs de pupitres : Agnès DUVET (Soprani), Claudine GIRAUD (Ténors), Jean-Yves GOURLAY (Basses) et Marie-Annick GRAVELEAU (Alti). Notre chorale est ouverte à tous. Même sans compétences vocales extraordinaires, si vous aimez chanter, faites-vous plaisir, il est encore temps de venir rejoindre notre joyeuse équipe. Notre programme est éclectique alliant musique profane et sacrée de la Renaissance à nos jours. Nous recherchons plus particulièrement des voix de basses et d'alti pour étoffer ces pupitres et rééquilibrer l'ensemble du chœur.

Vous pouvez contacter :

Le président : Antoine HUBERT - 02 41 56 44 51 - hubertantoine49300@gmail.com

La cheffe de Chœur : Claudine GIRAUD - 02 51 66 21 02 - claudine.gr85@gmail.com

ou vous renseigner sur notre site internet : <http://lamalvent.choralia.fr>

Un concert anniversaire pour les 30 ans de la chorale sera programmé dans les mois à venir.

Club de l'amitié Treize-Vents

Suite à l'assemblée générale du 25 janvier 2024 de nouvelles inscriptions ont eu lieu ce qui porte le nombre d'adhérents à 85.

Animation et goûter

Tous les jeudis sauf fériés, le club se réunit à la salle Belle-Vue pour la belote et autres jeux divers de 14h30 à 18h00.

Les repas au restaurant scolaire sont toujours d'actualité avec une belle participation de convives. Merci à Anne-Cécile ainsi qu'à son équipe pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé une fois par mois (sauf les jours fériés et en août). Ouverture du restaurant à 12h30.

Dates à retenir pour le premier semestre 2025

Assemblée générale le 23 janvier à la Salle Belle-Vue,

Concours de belote le 22 février Salle Belle-Vue, Sortie annuelle le 12 juin.



**Venez nombreux
et bonne année 2025.**

L'Association Gymnastique de Maintien

L'association compte cette année 50 adhérents. Nous n'avons jamais été si nombreux, ce qui prouve l'attractivité des cours : 27 membres le lundi matin pour les plus âgés et 23 membres le mardi soir pour les plus jeunes.

Venez essayer, il reste de la place.

Et toujours dans la bonne humeur...

Présidente : Sylvie FORTIN - 06 67 52 77 71

Trésorière : Mireille MARRON - 06 26 42 82 30



Association "Mémoire en Rythme"

Notre association de danse en ligne : Charleston, danse country, danse irlandaise, danse moderne... rassemble une équipe dynamique et prête à accueillir de nouveaux membres.

Cette année, nous avons une nouvelle professeure
Marlène Van Damme Blauwart

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez contacter un des membres du bureau.

Brigitte ROUSSEAU - 07 67 01 03 82

Mireille MARRON - 06 26 42 82 30

Marie-Thérèse POUPLIN - 06 81 90 40 54

Roselyne SOULLARD - 06 84 23 23 16

Nathalie SACHOT - 06 27 56 14 46



*Nous nous retrouvons tous les mardis
de 15h30 à 16h30, Salle Belle-View.*

UNC - CATM

L'association UNC se compose de 21 Soldats de France. L'association CATM se compose de 16 Anciens Combattants d'Afrique Française du Nord et 8 Veuves. Nous sommes tous engagés dans le devoir de mémoire et la préservation de la paix dans notre pays, la France et dans le monde.

Les évènements importants en 2024 :

L'évènement le plus important de cette année 2024 s'est déroulé le 13 juillet 2024. L'association UNC a reçu le drapeau Soldats de France / OPEX au cours d'une cérémonie au monument aux morts de Treize-Vents. Ce fut un temps fort auquel ont participé tous les membres des associations de Vendée.

Après celui de Treize-Vents, le monument aux morts de Mallièvre a été restauré grâce à la collaboration de la

municipalité et du travail bénévole de Daniel SOULLARD, Marcel ARNOU et Tony JAROUSSEAU.

La cérémonie du 11 novembre 2024 s'est déroulée à Mallièvre. Elle réunissait les communes de la paroisse Saint Jean Baptiste des Herbiers en présence de toutes les associations patriotiques. Deux décorations ont été remises, un insigne porte-drapeau et une médaille associative.



Notre agenda pour 2025 :

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le Samedi 15 Février 2025 à la salle de la Cité de Mallièvre à 10h30. Le loto aura lieu le Dimanche 05 Octobre 2025 à la salle Polyvalente de Treize-Vents à 13h30.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident. Si nos valeurs prennent sens à vos yeux, rejoignez-nous, parlez-en autour de vous.

Bureau U.N.C

Président : Jean-Luc TESSIER - 07 57 57 63 16

Vice-Président/Trésorier : Philippe MARTINEAU

Secrétaire : Christophe LUCAS

Membres : Marcel ARNOU, Bernard HURTEAU,
Jean-Pierre JADEAU, Alain JALLIER

Bureau CATM

Président : Philippe MARTINEAU - 06 36 64 77 87

Vice-Président/Trésorier : Jean-Luc TESSIER

Secrétaire : Michèle GODET

Membre : Gérard ROUSSELOT

Informations Pratiques

Le Recensement Citoyen



Tout jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie (à partir du 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent).

Pièces nécessaires pour l'enregistrement : Livret de famille à jour, Carte d'identité ou passeport en cours de validité, Justificatif de domicile.

Informations à fournir : Adresse mail valide, Numéro de téléphone portable, Niveau d'étude, Diplôme(s).

Une fois recensé, le jeune recevra une invitation par mail, et pourra créer son espace personnel sur le site www.majdc.fr. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir s'inscrire à aucun examen et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet aux autorités militaires de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

France Services vous accompagne !

- Aide aux démarches numériques,
- Création et utilisation d'une adresse email,
- Mise en relation avec les partenaires : Assurance Maladie, CAF, Assurance Retraite, France Titres, France Travail, Agence Nationale de l'Habitat, MaPrimeAdapt, MaPrimRénov', Chèque Energie, Ministère de la Justice + Conciliateur, Finances Publiques...



Mairie de Mortagne-sur-Sèvre

Du Lundi au vendredi,

8h30 – 12h30 / 13h45 – 17h30 (sauf lundi : 15h00 – 17 h 30)

avec ou sans rendez-vous

Contactez-nous : 02 51 65 00 45 - france.services@mortagnesursevre.fr

Chien errant

Le propriétaire d'un animal en est responsable et est tenu de le maintenir sous sa surveillance.

La législation interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Si les agents techniques devaient intervenir et faire capturer l'animal en divagation, par délibération du 16 mars 2023, le conseil municipal a décidé d'imputer des frais de capture de 50 € au propriétaire. Aussi, selon le code civil, le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable du dommage causé par l'animal "soit qu'il fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé".

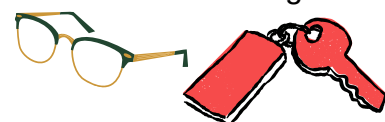
Afin que chacun puisse vivre en toute tranquillité, il est demandé de bien vouloir garder vos animaux sur votre propriété (en dehors des balades que vous leur faites faire) et sous votre surveillance.

Merci à tous !

Objet trouvé à venir chercher en Mairie

Vous avez perdu quelque chose, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ! Régulièrement, des objets trouvés sur la commune sont déposés à la mairie.

Et ils ne sont pas souvent récupérés, c'est dommage...



**Nicole Beaufreton et l'équipe
municipale
auront le plaisir de vous retrouver
lors de la cérémonie des vœux.
Le samedi 11 janvier 2025 à 11h00
à l'Espace Culturel Lucie Macquart**

Agenda

Café le Hublot Soirée conviviale/dansante

Samedi 18 janvier 18h30 à 00h00

Animé par FOSKIFO et Food-Truck sur place

Cinéma Familles Rurales

Espace Culturel Lucie Macquart

Samedi 1 février à 20h30

Dimanche 2 février à 15h00

Mardi 4 février à 20h30

Café le Hublot - Soirée chandeleur avec FOOD'L

Vendredi 7 février de 18h30 à 00h00

Food-Truck sur place

Concours de belote - Club de l'amitié

Salle Belle-Vue

Samedi 22 février à 13h30

Cinéma Familles Rurales

Espace Culturel Lucie Macquart

Samedi 1 mars à 20h30

Dimanche 2 mars à 15h00

Mardi 4 mars à 20h30

Théâtre Les Serpentins Familles Rurales

Espace Culturel Lucie Macquart

"Arrêtez tout ça !"

Samedi 15 mars - Dimanche 16 mars

Samedi 22 mars - Dimanche 23 mars

Vendredi 28 mars - Samedi 29 mars

Le Goûter des Aînés

Samedi 22 mars

Cinéma Familles Rurales

Espace Culturel Lucie Macquart

Samedi 12 avril à 20h30

Dimanche 13 avril à 15h00

Mardi 15 avril à 20h30

Cinéma Familles Rurales

Espace Culturel Lucie Macquart

Vendredi 23 mai à 20h30

Samedi 24 mai à 20h30

Dimanche 25 mai à 15h00

Randonnée Semi-Nocturne Familles Rurales

Samedi 7 juin

Vide grenier américain Familles Rurales

Dimanche 15 juin

Marché de Printemps

Dimanche 15 juin de 10h00 à 18h00

Etat Civil

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissance	20	15	13	17	11	12	11	7	7	8	4
Mariage	3	4	11	3	10	0	6	5	4	4	5
Décès	3	5	7	6	8	6	5	11	4	6	5